

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

selon la directive des équipements sous pression 2014/68/UE

KONFORMITÄTSERKLÄRUNG

Nach Druckgeräterichtlinie 2014/68/EU



Le constructeur	PFEIFFER Chemie-Armaturenbau GmbH, D47906 Kempen
déclare que les vannes :	Les vannes revêtues PFA de la série 01b (BR 01b) avec soufflet d'étanchéité PTFE • avec volant
1. sont des équipements sous pression au sens de la directive européenne sur les équipements sous pression 2014/68/UE et sont conformes aux exigences de cette directive. 2. ne doivent être utilisées que dans le respect de la notice de montage et de mise en service ► EB 01b. La mise en service de ces vannes n'est autorisée que lorsque les vannes sont raccordées des deux côtés à la tuyauterie, excluant ainsi tout risque de blessure. (Pour les vannes utilisées en bout de ligne, cf. ► EB 01b, Chapitre 1).	

Normes appliquées :

AD 2000 Regelwerk	Normes pour les éléments sous pression du corps de vanne
--------------------------	--

Description du type et caractéristiques techniques :

Fiche technique PFEIFFER ► **TB 01b**

REMARQUE : cette déclaration de conformité est valable pour toutes les variantes mentionnées dans ce catalogue.

Procédure d'évaluation de la conformité appliquée :

selon l'annexe III de la directive sur les équipements sous pression 2014/68/UE, module „H“

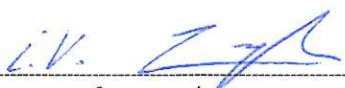
Nom de l'organisme certificateur :

N° ident. de l'organisme certificateur :

TÜV Rheinland Service GmbH Am Grauen Stein 51101 Köln	0035
--	------

Les modifications apportées aux vannes et/ou aux sous-ensembles qui ont des répercussions sur les caractéristiques techniques des vannes, sur l'utilisation conforme (cf. ► **EB 01b, chapitre 1**) et modifiant considérablement les vannes ou un sous-ensemble livré avec celles-ci, rendent ces déclarations caduques.

Kempen, 1er septembre 2022


Stefan Czayka
Directeur de la qualité / Responsable IMS